



## Changer de voie ■

**MARCHE DE L'EMPLOI /** Étapes obligatoires, la préparation d'un CV et d'une lettre de motivation doivent permettre d'obtenir un entretien, lequel se prépare également avec sérieux. Voici quelques conseils.

# Des outils à mettre en place

**C**urriculum vitae, lettre de motivation, entretien d'embauche..., l'arrivée sur le marché de l'emploi, que cela soit pour un jeune diplômé ou pour une personne en reconversion, passe par la création d'outils. L'exercice n'est pas forcément facile pourtant, il faut mettre toutes les chances de son côté. L'Apecita, spécialiste de l'emploi dans le monde agricole, agroalimentaire et environnement nous délivre quelques conseils pour ces étapes clefs.

### Votre CV

Le Curriculum vitae (CV) demeure l'outil de base pour prospecter. Il est lu avant même la lettre de motivation. Et avant même d'être lu, il est vu. Il faut donc prendre soin de la présentation, même si la forme ne remplacera jamais le fond.

Il existe plusieurs méthodes pour organiser vos informations : anti-chronologique (de l'expérience la plus récente à la plus ancienne), thématique ou par compétence. Aucune n'est à bannir formellement mais si par exemple votre dernière expérience n'est pas en lien avec le poste souhaité, il vaut mieux éviter l'anti-chronologique !

Cécile Millet n'invite pas forcément à l'originalité à tous crins. « *Pour les métiers de la communication ou du marketing, on attend un CV très créatif mais pas forcément pour d'autres.* »

Les jeunes diplômés, logiquement peu expérimentés, ne doivent pas hésiter à valoriser les stages en détaillant les réalisations, les travaux, les résultats et leur implication dans les activités quotidiennes de l'entreprise. Il peut être opportun de mentionner aussi des projets ou des enquêtes réalisées.

Autre règle de base : le CV doit être adapté à chaque offre à laquelle on répond. Il ne faut pas donc mettre tous ses objectifs professionnels sur un seul et même CV par souci de clarté.

Il ne faut pas hésiter à valoriser vos activités extraprofessionnelles : si vous avez été engagé dans une association, élu local, capitaine de votre équipe de foot, bénévole pour telle ou telle cause, faites le apparaître, en précisant le contenu de vos missions.

Et évidemment, soyez précis et honnête sur les différentes compétences périphériques (langues, informatique) et soyez cohérent sur la mise en valeur de vos expériences (celle qui a duré dix ans ne se valorise pas de la même façon que celle qui a duré trois mois).

### La lettre de motivation

Si votre CV a interpellé le recruteur, il lira votre lettre de motivation avec intérêt. Elle sert à faire le lien entre vos compétences et les attentes formulées par le recruteur dans l'offre d'emploi, à illustrer de manière claire vos qualités et les motivations qui vous encouragent à postuler (la connaissance du secteur d'activités, vos expériences, vos points forts).

Les spécialistes de l'emploi vous invitent à porter une attention particulière à la sémantique : utiliser des verbes dynamiques et éviter le vocabulaire négatif (démission, licenciement, chômage...).

N'oubliez pas de conclure votre lettre en proposant un entretien. Et si l'annonce demande vos prétentions salariales, répondez sans pudeur.

Sauf mention contraire, les lettres tapées à l'ordinateur et imprimées sont acceptées.



**L'Apecita peut donner des conseils gratuitement aux agriculteurs, y compris à distance (par téléphone ou en visio), sur la recherche d'emploi et la création d'outils (CV, lettre, etc.).**

### Lors de l'entretien

Au moment de l'entretien, il est conseillé de montrer sa motivation en préparant des questions et en se renseignant sur l'entreprise que l'on souhaite intégrer. « *Sans trop en faire non plus, mais il ne faut pas arriver les mains dans les poches* », remarque Cécile Millet. Classiquement, l'entretien se déroule face à un recruteur. Il se peut que vous fassiez face à un « jury » de trois ou quatre personnes. Dans ce cas-là, faites vous préciser leur fonction, cela vous aidera à comprendre leurs attentes. Les recruteurs ne se contenteront pas de vous demander de vous exprimer sur vos expériences et motivations, ils vous poseront des ques-

tions précises : « *aimez-vous le travail d'équipe ?* » et peuvent vous amener à vous positionner sur des cas concrets : « *que feriez-vous si...* ». Ne vous laissez pas surprendre !

Pour prospecter un nouvel emploi, ne négligez aucun moyen : consultation des annonces bien sûr mais aussi participation à des événements (salons, job dating), sollicitation du réseau, candidatures spontanées. Et pour multiplier les chances d'être vu, n'hésitez pas à déposer vos CV en ligne sur tous les outils existants : LinkedIn, Viadeo, Apecita, Apec, Pôle-emploi, monster.fr, etc. ■

D.B.



**Le curriculum vitae demeure l'outil de base pour prospecter pour un emploi.**

### **Reconversion : agriculteurs, assumez votre parcours** ✓

Les agriculteurs qui ont cessé leur activité devront se plier aux mêmes exercices. Et Cécile Millet les encourage également à détailler au maximum leurs compétences « *Il faut faire un vrai chapitre sur les compétences acquises, ne pas se contenter d'écrire : éleveur laitier de 2005 à 2019 !* ». Et de la même manière, pensez à bien adapter votre CV au poste convoité. « *Si vous postulez à un poste d'animateur syndical ou bien à un poste de conseiller technique dans une Chambre d'agriculture ou une coopérative, ce ne sont pas les mêmes compétences ou les mêmes expériences de votre parcours qu'il faudra mettre en avant !* »

En entretien, la grande interrogation

est la façon dont l'ancien exploitant doit aborder son échec. « *Il ne sert à rien de le masquer. Souvent, l'arrêt d'activité est dû à plusieurs facteurs, notamment à l'environnement économique. Ça ne remet pas en cause les compétences de la personne. Et puis, à chaque échec on progresse, on rebondit. Il n'y a donc pas que du négatif. Il ne faut rien cacher mais expliquer* », assure Cécile Millet. Ce qui sous-entend qu'il y a un travail à faire sur soi-même avant de passer des entretiens, pour ne pas arriver en disant : « *j'ai foutu l'exploitation familiale en l'air* ». De la même façon, si l'arrêt d'activités est lié à un problème de santé, il est inutile, voire contre-productif, d'essayer de le cacher.

Les agriculteurs doivent aussi tirer profit de leur vaste réseau (collègues, fournisseurs, clients, anciens élèves des écoles d'agriculture...) pour prospecter. ■